

## Les Cassandres des courses ne servent qu'à détruire.

**Vendredi 8 février 2019- N°244**



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

**L**es élections des instances des courses programmées à la fin de l'année commencent à mobiliser les esprits et à justifier des postures démagogiques.

Alors que la situation budgétaire se tend de plus en plus et met en danger nos allocations, nombreux sont ceux qui, telle Cassandre, vont entonner maintenant l'air du « *je vous l'avais bien dit* » sans hésiter à se lancer dans une communication destructrice car auto réalisatrice.

### La belle unanimité des années de croissance

Il est aujourd'hui de bon ton de remettre en cause la stratégie de croissance des années 1996 – 2012 qualifiée de fuite en avant. Il est vrai que cette croissance aura été largement assise sur l'augmentation du nombre de courses proposées par le PMU et leur diffusion via France-Courses devenue Equidia. Une offre diversifiée basée sur le désengagement du PMU d'un carcan presque exclusivement parisien qui conduisait à une marginalisation des courses a assuré une croissance formidable.

Évidemment les arbres ne montent pas jusqu'au ciel et cette stratégie devait trouver ses limites pour conduire à une stabilisation, même en baisse. Après cette période, malheureusement, et face à un bouleversement concurrentiel du marché des jeux, des avantages de court terme auront eu raison des réserves exprimées ici ou là. Ces avantages étaient réels. Mais, surtout, prise globalement avec 22 ans de recul, la politique d'augmentation de l'offre n'aura pas seulement changé la taille des filières françaises avec des allocations multipliées par huit. Elle aura aussi permis de mettre en place une vaste politique de décentralisation au profit des régions.

Nombre d'hippodromes ont ainsi bénéficié de recettes propres et ont pu faire évoluer leurs infrastructures en termes de sécurité, d'accueil des hommes et des chevaux, de confort. Le maillage exceptionnel des grands hippodromes a été refait, repensé, modernisé. Et celui des plus petits champs de courses a aussi fait l'objet d'investissements continus.

Avec des progressions de 2 ou 3 % par an, et même de 5% pour un exercice, les budgets de France Galop étaient bien sûr approuvés avec des majorités confortables. Les représentants des propriétaires et des éleveurs étaient les premiers à se féliciter de ces périodes fastes aussi bien lors des Comités de France Galop que lors des Assemblées Générales des différentes associations. Les mêmes qui aujourd'hui à travers *Jour de Galop* ou *Paris-Turf* s'expriment pour critiquer ce qu'ils ont approuvé hier.

## Le tournant de 2012

Il n'était pas nécessaire d'être un grand économiste pour prédire que cette stratégie déboucherait sur des bouleversements amplifiés par la politique publique d'ouverture du marché des jeux en France et notamment le développement des paris sur le football. Menée sans changement de fiscalité, elle a eu de conséquences budgétaires immédiates, avec dans un premier temps des augmentations marginales, puis une stagnation des allocations rendues possible par l'utilisation de réserves mises en place pendant les années fastes. Jusqu'à l'année dernière, première année de baisse, et d'une baisse sensible, des allocations au Galop depuis 1996.

Au cours de cette période, l'augmentation de l'offre sera restée de mise. En l'absence de stratégie alternative, ajouter de nouvelles réunions au calendrier PMU était le seul moyen de maintenir un chiffre d'affaire permettant de « tenir ». Les statistiques sont sans appel : une journée sans offre supplémentaire était toujours en baisse, et, à contrario, une journée bénéficiant d'une offre supplémentaire permettait de maintenir une recette comparable à l'année précédente. Proposer alors une stagnation de l'offre (il ne s'agissait pas alors de la réduire) entraînait un risque de diminution des allocations. Heureusement, personne ne s'est risqué à une telle incongruité.

## Des paroles et des votes

Aujourd'hui, les débats budgétaires du Galop (et du Trot) traduisent clairement une forte inquiétude pour l'avenir. Inquiétude d'autant plus forte que l'Etat fait souffler le chaud et le froid, laissant entendre qu'en tant que partenaire il

participera à la transformation de notre gouvernance mais tardant à matérialiser des gestes concrets pourtant indispensables.

Cyril Linette a été désigné à la Direction Générale du PMU avec une mission : interrompre le cycle de baisse, relancer les paris hippiques et revenir à un financement indispensable de nos filières. Dans ce contexte il a proposé un schéma de mise à plat en 2019 ; pour retrouver la croissance sur des bases assainies à partir de 2020. Chacun mesure l'ambition de la démarche et sa nécessité mais aussi ses risques.

Siéger dans les instances, c'est contribuer concrètement au débat, autrement que par la critique. Il est trop tard pour regretter que notre trésorerie soit obérée par la construction des tribunes de Longchamp, surtout quand on a voté sans discontinuer les comptes de France Galop pendant toutes ces années. Les représentants des PP étaient bien seuls alors à tirer la sonnette d'alarme... et à mettre leurs votes en conformité avec leurs positions.

Les élections du Galop qui se tiendront à la fin de l'année seront certainement l'occasion pour certains de dire « *Je vous l'avais bien dit !* » Mais les sujets du jour sont trop importants pour invoquer le passé, surtout quand il est contredit par les procès-verbaux relatant les positions des uns et des autres dans les instances. L'heure à la reconstruction, l'imagination, la détermination.

Proposons plutôt que de laisser la situation s'enliser.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr).*